# NON AU HARCÈLEMENT

## Cérémonie nationale de remise des prix Edition 2016

**Lundi 9 MAI 2016** 

www.nonauharcelement.education.gouv.fr/



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE
L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE
LA RECHERCHE

#### **SOMMAIRE**

ÉDITO DE LA MINISTRE	3
Prix « Non au harcèlement !»	4
L'égalité entre les femmes et les hommes: un levier pour lutter c harcèlement	
Affiches lauréates	11
Vidéos lauréates	11
Coups de cœur académiques	22
Composition du jury « Non au harcèlement ! »	24
Comment agir contre le harcèlement ?	26

#### **ÉDITO DE LA MINISTRE**

Mesdames, messieurs,

Pour cette troisième édition, le prix « Non au harcèlement » a reçu la participation de 19 000 enfants et adolescents, scolarisés dans plus de 600 écoles et établissements scolaires. Ils se sont engagés collectivement pour lutter contre ce phénomène grave, qui touche environ 10% des élèves et qui peut avoir des conséquences graves et durables sur la réussite et le bien-être des élèves. Plus de 1 200 projets ont été réalisés dans toute la France : ce sont des affiches et des vidéos percutantes accompagnées de plans de prévention systémiques.

L'engagement des élèves est important, car leur implication est primordiale pour faire reculer le harcèlement. Si les professionnels doivent, bien sûr, garantir la sécurité des élèves et s'assurer que chacun évolue dans un milieu serein, propice aux apprentissages, les enfants et les adolescents peuvent également jouer un rôle important, en apprenant à reconnaître le harcèlement, à se positionner aux côtés de l'élève victime, à alerter les adultes. Il est donc primordial de leur donner l'opportunité de participer à cette prise de conscience.

Cette mobilisation est globale, de nombreuses écoles et de nombreux établissements scolaires travaillent de concert avec les partenaires de l'École pour faire reculer le harcèlement : parents, associations, collectivités territoriales. Ces nombreux partenaires se sont donc associés à ce prix, démontrant ainsi l'engagement de la société, dans son ensemble, contre le harcèlement.

La présence à mes côtés de la ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes, Laurence Rossignol, qui remet deux prix spéciaux « harcèlement sexiste et sexuel », est une nouveauté importante. Les filles, les femmes sont encore trop souvent victimes d'un harcèlement inacceptable. Les injures et le harcèlement à caractère homophobe constituent également des atteintes blessantes et intolérables. Depuis 2012, la législation a évolué pour que tout fait de harcèlement soit punissable. Le harcèlement moral est désormais explicitement reconnu comme un délit. Il couvre le harcèlement entre pairs en milieu scolaire et notamment le cyberharcèlement.

De plus, j'ai engagé toute une série d'actions en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes au sein de l'Education nationale. Un plan de formation continue à l'égalité fillesgarçons et des animations pédagogiques ont été mis en place dans chaque académie depuis 2014. Dans les Ecoles supérieures du professorat et de l'éducation, la sensibilisation sur cette question est intégrée au tronc commun de la formation initiale.

Lutter contre le harcèlement, c'est permettre aux élèves qui en sont victimes de retrouver le goût d'apprendre, c'est créer une École plus inclusive, ouverte aux différences et bienveillante. C'est collectivement que nous pourrons continuer à œuvrer dans ce sens, en visant la construction d'un climat scolaire serein, réunissant les adultes et les élèves autour de valeurs communes et partagées.

Je tiens à remercier chaleureusement les élèves et les équipes éducatives pour leur engagement et leur mobilisation, qui permettent de faire vivre les valeurs de la République et de donner du sens aux actions conduites dans les établissements scolaires.

Najat Vallaud-Belkacem

Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

#### Prix « Non au harcèlement !»

La première édition du prix « Non au harcèlement » s'est déroulée en 2013/2014. Ce prix connaît, depuis trois ans, un succès important. Il a mobilisé cette année plus de 600 écoles, collèges, lycées ou structures péri et extrascolaires qui peuvent également être touchées par des phénomènes de harcèlement. En trois ans, plus de 2 800 affiches et vidéos ont été créées dans le cadre de ce prix. Les trente académies se sont mobilisées pour cette troisième édition.

#### Ce prix a pour objectifs:

- de sensibiliser élèves et personnels éducatifs au harcèlement à l'école ;
- de donner la parole aux élèves en les rendant acteurs de la prévention ;
- d'inciter à la mise en place de plans de prévention systémiques dans les écoles et les établissements.

Le concours était ouvert aux jeunes de 8 à 18 ans, répartis en quatre tranches d'âges (primaire, 6e/5e, 4e/3e, lycée) et en deux catégories : affiche et vidéo. Un prix spécial harcèlement sexiste et sexuel, en partenariat avec le ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes a été créé cette année, à destination d'élèves de 4<sup>e</sup>/3<sup>e</sup> et de lycée. Chaque réalisation, nécessairement collective, devait être accompagnée d'une fiche pédagogique présentant la démarche suivie pour créer l'affiche ou la vidéo et d'une fiche présentant le plan de prévention du harcèlement que les structures participantes déploient pour agir à long terme sur ce phénomène, dans un cadre global d'amélioration du climat scolaire.

Les participants avaient jusqu'au 29 janvier pour faire parvenir leurs projets aux académies qui ont, chacune, mis en place un jury académique. Ce jury devait à la fois désigner un « coup de cœur académique » et les nominés pour le jury national.

La MAE (mutuelle d'assurance éducation), partenaire de ce concours, a remis à chaque « coup de cœur académique » un chèque de 1 000 euros pour la réalisation d'un projet qui sera suivi par les référents harcèlement académiques et départementaux. Trois de ces coups de cœur académiques font partie des lauréats nationaux.

Après ces premières sélections académiques, le jury s'est réuni au niveau national pour désigner 10 lauréats parmi près de 200 productions présélectionnées.

Le 9 mai, en présence de Najat VALLAUD-BELKACEM, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ces lauréats reçoivent chacun la somme de 2 000 euros, financée par la MAE et, pour les deux prix spéciaux, par le ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes, pour les aider dans la mise en œuvre de leur projet, dont la vidéo ou l'affiche est une étape.

Ces vidéos et affiches, comme les « coups de cœur » académiques, seront diffusées en tant que supports pédagogiques lors de sessions de sensibilisation ou de formation.

#### LES CHIFFRES CLEFS

1 240 projets608 écoles ou établissements engagés19 000 élèves impliqués

1 020 professeurs ou personnels d'éducation ou de santé engagés

## L'égalité entre les femmes et les hommes: un levier pour lutter contre le harcèlement

Le harcèlement peut comporter une dimension sexiste et sexuelle qui met en cause l'égalité entre les filles et les garçons, entre les femmes et les hommes. C'est pourquoi le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche a engagé des politiques volontaristes. Dans le domaine de l'enseignement scolaire, l'enjeu de l'égalité entre les femmes et les hommes est inscrit dans les programmes, qu'il s'agisse de l'enseignement moral et civique, des nouveaux programmes des cycles 2, 3 et 4, ou encore des quatre nouveaux parcours, dont le « parcours citoyen ». Cette politique active s'appuie sur la mobilisation des chargés de mission pour l'égalité dans les académies, dont la mission de pilotage a été renforcée par la circulaire du 20 janvier 2015. De plus, l'égalité filles-garçons est inscrite dans le tronc commun de la formation initiale (ESPE) : 25 000 étudiants y ont ainsi accès chaque année. Un plan de formation continue à l'égalité filles-garçons et des animations pédagogiques ont été mis en place dans chaque académie depuis 2014. En 2015, une nouvelle version du site « Outils pour l'égalité entre les filles et les garçons » a été mise en ligne : elle contient des vidéos tournées dans les établissements scolaires pour cibler des projets remarqués et permettre le lien avec les associations et les partenaires de l'école. Le film « Tom et Léna » en est un exemple. Au titre de la prévention des mariages forcés, des instructions ont été adressées aux chefs d'établissement en 2015 et 2016 appelant à la plus grande vigilance de départs d'élèves pendant la période des congés scolaires.

Dans l'enseignement supérieur et la recherche, outre la convention du 25 novembre 2014 sur la prise en charge des étudiants victimes de violences, la circulaire sur le harcèlement sexuel du 25 novembre 2015 prévoit l'accompagnement des victimes et des mesures de prévention et d'action des établissements d'enseignement supérieur et de recherche. À partir de 2016, la prévention et la lutte contre le harcèlement sexuel, et plus largement contre les violences sexistes et sexuelles, constitueront l'un des objectifs - par ailleurs évalué - de la politique globale des établissements publics d'enseignement supérieur et de recherche.

Enfin, l'INED réalise l'étude « Virages » qui sera publiée fin 2016 et qui vise à évaluer l'ampleur des violences conjugales, du harcèlement sexiste et sexuel au travail ou dans les espaces publics, ou encore d'estimer combien de personnes ont été confrontées à des situations d'inceste ou de maltraitance parentale dans leur enfance ou leur adolescence. L'enquête Un volet de l'étude permettra aussi d'estimer combien d'étudiantes et d'étudiants ont vécu des situations de bizutage ou de harcèlement sexuel dans le cadre de leurs études, et d'analyser l'impact de ces violences sur leur scolarité.

#### Un prix réalisé en partenariat avec:



Créée en 1932 par des enseignants et toujours dirigée par eux, la MAE - organisme à but non lucratif - est la mutuelle d'assurance solidaire Numéro 1 de l'Assurance Scolaire.

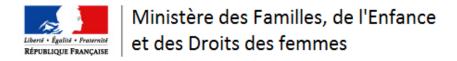
Partenaire historique du monde de l'éducation, la MAE protège les élèves et accompagne parents et enseignants, en cas d'accident.

Parce que protéger, c'est aussi prévenir, la MAE mène depuis plus de 20 ans des actions de prévention auprès des jeunes et des équipes pédagogiques.

Au quotidien, les bénévoles et Chargés de Prévention MAE interviennent dans les établissements scolaires pour les sensibiliser à des thématiques aussi variées que la lutte contre la violence en milieu scolaire, l'éducation aux médias, l'écocitoyenneté, les accidents domestiques, la sécurité routière ou encore les consommations à risque, etc. L'objectif ? Donner la parole aux enfants pour les rendre acteurs de la prévention.

C'est la raison pour laquelle, depuis la rentrée 2013, la MAE s'est engagée aux côtés du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche dans sa campagne de lutte contre le harcèlement en récompensant les 30 « Coups de cœur académiques » et les 8 Lauréats du prix « Non au harcèlement ».

En s'engageant aux côtés du ministère de l'Éducation nationale, la MAE reste attentive à créer un climat serein au sein de l'école, propice au bien-être, à l'épanouissement et à la réussite de tous.



Depuis 2012, l'ensemble du Gouvernement est pleinement mobilisé autour d'un objectif fort : l'égalité réelle entre les femmes et les hommes. Pour y parvenir, la politique des droits des femmes et d'égalité entre les femmes et les hommes vise à rendre effectif dans les faits et dans les têtes le principe d'égalité inscrit dans les lois de la République.

Le chemin vers l'égalité entre les femmes et les hommes repose notamment sur la lutte contre les violences que subissent plus particulièrement les filles et les femmes.

Ces violences sont protéiformes. Le harcèlement sexiste et sexuel est l'une d'entre elles.

Les lieux dans lesquels ces violences se produisent sont multiples : dans la rue, dans les transports, dans les maisons, à l'école... aucun n'est épargné. C'est pourquoi le Gouvernement a lancé en juillet 2015 le plan de lutte contre le harcèlement sexiste et les violences sexuelles dans les transports en commun. Le Plan vise à mobiliser l'ensemble de la société pour refuser ces violences qui, subies au quotidien, nuisent à la liberté des femmes et au respect de leur dignité. La prévention est une étape clé pour que les citoyens et citoyennes de demain grandissent et construisent une société non violente.

Le prix sur le harcèlement sexiste et sexuel, qui récompense deux lauréats au niveau national, s'inscrit dans ce cadre. Ces prix sont bien sûr complémentaires des nombreux chantiers en commun avec le Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, pour promouvoir une plus grande mixité des filières de formation, une généralisation des séances d'éducation à la sexualité, à l'égalité et au respect mutuel, afin d'agir le plus tôt possible sur les comportements sexistes et les violences sexuelles.

L'implication des jeunes générations est une condition essentielle de l'évolution durable des comportements et d'une lutte efficace contre les violences.



Google est une entreprise de technologies dont l'objectif est d'améliorer l'accès de chacun à l'information. YouTube est un service d'hébergement en ligne de vidéos.

La protection des utilisateurs est une des priorités absolue de Google et YouTube. Son approche repose, d'une part, sur des solutions technologiques que l'on retrouve sur le centre d'aide destiné aux familles :

http://www.google.fr/intl/fr/safetycenter/families/start/, d'autre part, sur le soutien apporté à des associations telles qu'e-Enfance pour sensibiliser les jeunes à un usage sûr et responsable d'internet.

Particulièrement vigilant sur l'enjeu du harcèlement en ligne, sur YouTube, le dispositif de signalement fonctionne en permanence et est activable en bas de chacune des vidéos, notamment pour les cas de harcèlement. L'entreprise collabore étroitement avec le ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche sur l'enjeu de sensibilisation des jeunes. En novembre dernier, avec e-Enfance et Rose Carpet, elle a contribué à la campagne "Non au harcèlement" à travers une vidéo "On nous lit nos commentaires"? Avec 1,2 million de vues à ce jour.



Depuis plus de 10 ans l'Association e-Enfance (reconnue d'utilité publique) sensibilise jeunes et adultes aux risques du numérique et aux bonnes pratiques pour s'en prémunir. Agréée par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, e-Enfance intervient tous les jours dans toute la France auprès des élèves, des professionnels et des parents dans les établissements scolaires.

Partenaire privilégié du ministère dans la lutte contre le cyber-harcèlement depuis 2011, l'Association e-Enfance opère le numéro vert national Net Ecoute 0800 200 000, avec le soutien de la Commission européenne et du ministère. Ses experts proposent moyens techniques, juridiques et psychologiques adaptés à la victime de cyber-harcèlement à sa famille et au personnel éducatif. Les partenariats noués entre l'Association e-Enfance et les différents réseaux sociaux permettent de faire cesser rapidement les manifestations en ligne du harcèlement. http://www.netecoute.fr/

Chaque année depuis 3 ans, e-Enfance choisit de mettre en valeur des supports de communication produits par les lauréats du Prix Non Au Harcèlement comme outil de prévention du cyber-harcèlement ou de communication du numéro Net Ecoute auprès des enfants et adolescents.



Rose Carpet est une chaîne Youtube qui s'adresse aux jeunes filles de 13 à 25 ans. Editée par M6 Digital Talents, elle regroupe les Youtubeuses françaises les plus en vogue : Enjoyphoenix, Perfect Honesty, Emma Cakecup, Sandrea, Elsa Makeup, Lola Dubini, Mademoiselle Gloria, Clara Channel et Yoko Nailart.

Très touché par les sujets de sécurité sur internet, le collectif Rose Carpet souhaite s'engager auprès de sa jeune communauté. En novembre 2015, Rose Carpet s'associe à E-enfance, au ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et à Google pour sensibiliser ses abonnés aux risques du cyber harcèlement. La vidéo produite à cette occasion et diffusée sur Rose Carpet a été visionnée plus d'un million de fois.

EnjoyPhoenix est la Youtubeuse numéro 1 en France. Victime de harcèlement au lycée, c'est tout naturellement qu'elle a accepté de participer à la remise des prix du concours « Non au harcèlement » aux côtés de la ministre de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche le 9 mai 2016.



Les petits citoyens est une association qui contribue au développement d'une citoyenneté active dès le plus jeune âge pour un vivre ensemble harmonieux.

Cette année encore, l'association se mobilise pour élaborer des actions, prévenir et apaiser les violences à l'école en associant l'ensemble des adultes qui accompagnent les enfants de 7 à 11 ans dans leur vie de tous les jours.



Les droits de l'enfant sont au cœur du projet des Francas « Avec les enfants et les jeunes, ensemble pour l'éducation ».

Préoccupée par la condition enfantine, la Fédération nationale des Francas est une association partenaire de l'école, reconnue d'utilité publique, qui fédère des structures et des activités dont la vocation est indissociablement éducative, sociale et culturelle. Les Francas agissent pour l'accès de tous les enfants et de tous les adolescents à des loisirs de qualité, en toute indépendance, et selon le principe fondateur de laïcité qui, au-delà de la tolérance, invite à comprendre l'autre, pour un respect mutuel. Depuis 70 ans, ils s'attachent à ce que l'action éducative dans tous les temps éducatifs, scolaires, péri et extrascolaires permette le bien-être et l'épanouissement de chacun, dans une visée bienveillante et émancipatrice. C'est ainsi que la Fédération nationale des Francas s'associe à l'initiative du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Lutter contre le harcèlement et toutes les formes de violence faites aux enfants constitue une priorité pour l'action éducative.

### **Affiches lauréates**

Catégorie	Académie	Nom de l'établissement	Commune
Primaire	STRASBOURG	École élémentaire de Gries	Gries
6 <sup>e</sup> /5 <sup>e</sup>	GRENOBLE	Collège Frédéric - Mistral	Saint - Maurice - l'Exil
4°/3°	MONTPELLIER	Collège Max - Rouquette	Saint André de Sangonis
Lycée	CLERMONT- FERRAND	Lycée Charles et Adrien Dupuy	Le Puy en Velay
Prix spécial harcèlement sexiste et sexuel	TOULOUSE	Lycée professionnel Casteret	Saint Gaudens

## Vidéos lauréates

Catégorie	Académie	Nom de l'établissement	Commune
Primaire	PARIS	École élémentaire Baudricourt	Paris
6 <sup>e</sup> /5 <sup>e</sup>	VERSAILLES	Collège Jean - Jaurès	Clichy
4 <sup>e</sup> /3 <sup>e</sup>	POITIERS	Collège Fromentin	La Rochelle
Lycée	LILLE	Lycée des métiers Salvador - Allende	Bethune
Prix spécial harcèlement sexiste et sexuel	Orléans-Tours	Collège Roger- Martin - du - Gard	Sancergues

#### Présentation des lauréats du prix « Non au harcèlement »

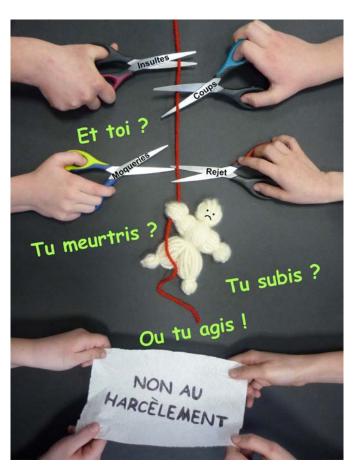
#### **CATEGORIE AFFICHE**

Affiche Primaire : école élémentaire de Gries à Gries - académie de Strasbourg Titre : « Ne tenir qu'à un fil »

L'affiche a été réalisée par une classe de CM1, accompagnée de son enseignante, à partir d'un travail sur le thème du fil, mené dans le cadre du printemps de l'écriture, et d'un travail sur les ressources présentées sur le site « Non au harcèlement ». Les élèves ont progressivement étoffé leur vision du phénomène du harcèlement, à partir du slogan initial « Et toi, tu fais du mal... ou du bien ? ». Un fond photographié a été retravaillé par les enfants à partir d'un tableau interactif.

L'affiche interpelle les différents acteurs du phénomène du harcèlement, en pointant les actions négatives qui le constituent. Elle invite les élèves à agir.

L'école est investie dans une démarche systémique d'amélioration du climat scolaire, avec un travail sur la participation des enfants grâce à un conseil des élèves, sur l'implication des parents dans diverses activités conviviales, à travers également une attention des adultes, collective et concertée pour tous les élèves. Plusieurs projets – mur d'expression pour les élèves, médiation entre pairs, mise en place de débats à visée philosophique, d'une sortie scolaire avec les parents – sont prévus pour l'année prochaine.

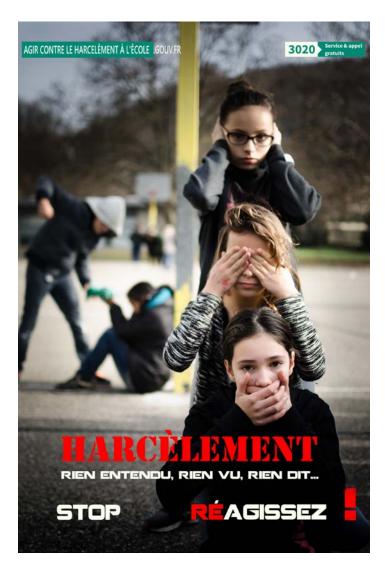


## Affiche 6<sup>ème</sup>-5<sup>ème</sup> : collège Frédéric Mistral à Saint-Maurice-L'Exil - académie de Grenoble

Titre: « Rien vu, rien dit, rien entendu »

L'affiche a été réalisée par 20 élèves de 6ème et par le club studio vidéo. Elle présente trois élèves : l'une se bouche les oreilles, l'autre se cache les yeux, la troisième s'interdit de parler. En arrière-plan, un élève est visiblement agressé par l'un de ses camarades. L'affiche invite les élèves témoins à réagir et à ne pas rester indifférents, à s'engager dans une démarche citoyenne.

L'établissement est engagé dans un plan de prévention systémique du harcèlement avec un dispositif de médiation par les pairs mis en place afin de contribuer à l'amélioration du sentiment de justice parmi les élèves. Un tutorat des élèves de 6ème par les élèves de 3ème est également développé afin de réduire les conflits. Les parents d'élèves concernés par des situations de harcèlement sont reçus au sein de l'établissement. Le travail sur le harcèlement s'appuie sur la sensibilisation de tous les élèves de 6ème.



Affiche 4<sup>ème</sup>-3<sup>ème</sup> : collège Max-Rouquette à Saint-André de Sangonis - académie de Montpellier Titre : « Ça l'affiche mal ! »

L'affiche a été réalisée par une classe, dans le cadre d'un travail en arts plastiques et éducation à la santé et à la solidarité. Elle vise le harcèlement dans sa composante numérique et met en exergue la notion de « dépixellisation », de décomposition de soi, lorsque l'on est victime en ligne. Le dessin des élèves symbolise la charge émotionnelle très forte que représente le cyberharcèlement pour une victime.

Dans ce collège, une approche globale d'amélioration du climat scolaire a été choisie à travers un travail sur le règlement intérieur et le sens des sanctions. L'implication des parents est recherchée, via un café des parents, qui visera l'année prochaine à sensibiliser les familles sur les enjeux du numérique. La pacification des relations entre élèves à travers l'aménagement de la cour de récréation, l'intervention de partenaires (brigade de prévention de la délinquance juvénile, Canopé) auprès des élèves pour les informer sur les cyberviolences concourent à l'apaisement du climat scolaire. Une enquête de climat scolaire a permis de poser un diagnostic et a conduit à l'élaboration de nouveaux projets pour l'année prochaine tels que la mise en place d'élèves médiateurs.



## Affiche lycée : lycée Charles et Adrien Dupuy au Puy-en-Velay - académie de Clermont-Ferrand

Titre : « Harcèlement au lycée »

L'affiche a été réalisée par 12 élèves impliqués dans les instances de la vie lycéenne (maison des lycéens, conseil de la vie lycéenne), accompagnés de leur professeur documentaliste. Ils ont travaillé sur la définition du harcèlement et réfléchi aux actions à mettre en place dans leur établissement pour prévenir ce phénomène. L'affiche a été réalisée à partir de photographies prises par les élèves et avec l'aide d'une infographiste.

Une stratégie d'équipe se met en place au sein de l'équipe éducative, sur la question du harcèlement, avec la constitution d'un groupe d'adultes volontaires pour accompagner les élèves en situation de harcèlement. Un travail sur l'expression des élèves est également mené au sein du lycée, via la mise en place d'un arbre à parole et de groupes de parole et de débat à l'internat, afin de promouvoir le vivre ensemble.

Affiche prix spécial harcèlement sexiste et sexuel : lycée professionnel Casteret à Saint-Gaudens - Académie de Toulouse Titre : « Agissons contre le harcèlement sexiste »

L'affiche a été réalisée par quatorze élèves de seconde, accompagnés par leur professeure de lettres-histoire. Un travail sur les discriminations sexistes a été mené collectivement (définition, expression collective sur ces situations) puis l'affiche a été conçue.

La question du harcèlement fait l'objet d'une prise en charge collective au sein de l'établissement, à travers un travail sur la justice scolaire notamment : valorisation des sanctions positives, médiation entre élèves, conférence de prévention du harcèlement menée par les élèves pour d'autres classes, intervention sur le cyberharcèlement, etc. Un projet interdisciplinaire sur le harcèlement est en cours et permet de mobiliser différents enseignants. La qualité de vie au sein du lycée fait l'objet d'une attention des personnels qui envisagent des aménagements des espaces d'accueil des élèves.

A l'avenir, l'établissement réalisera une charte contre le harcèlement et proposera l'intervention d'une troupe de théâtre sur cette problématique. Un blog sur le cyberharcèlement hébergé sur l'ENT du lycée devra aussi voir le jour. Les parents seront associés à cette démarche lors d'une conférence de sensibilisation à leur mise en place à leur intention.



#### Présentation des lauréats du prix « Non au harcèlement »

#### **CATEGORIE VIDEO**

Vidéo Primaire : école élémentaire Baudricourt à Paris - académie de Paris Titre : « Le harcèlement, il vaut mieux en parler »

La vidéo a été réalisée par 10 élèves, encadrés par deux enseignants avec l'aide d'animateurs périscolaires. Ils se sont intéressés à la problématique du harcèlement dans le cadre des activités périscolaires. Après une phase de sensibilisation des enfants, une phase d'écriture des situations puis d'appropriation des rapports de force a mené à la construction du script et au tournage de la vidéo.

La vidéo met en scène plusieurs actions négatives à l'encontre d'une élève, s'échelonnant sur une journée jusqu'à son retour à la maison. Des « replay » sont ensuite proposés, afin de montrer que les témoins peuvent agir : alerter un adulte, s'interposer et, pour les adultes, prendre le temps d'écouter l'enfant.



Vidéo 6<sup>ème</sup>-5<sup>ème</sup> : collège Jean Jaurès à Clichy - académie de Versailles Titre : « Agis contre le harcèlement »

Le projet a été réalisé par 11 élèves du club vidéo, qui souhaitaient montrer le caractère insidieux de ce phénomène. Les élèves ont tout d'abord visionné les vidéos existantes, puis ont élaboré des dialogues, en fonction de leurs expériences. Ainsi, leur projet se fait l'écho des émotions et des pensées des différents acteurs d'une situation de harcèlement. Elle invite à la réflexion pour l'ensemble des protagonistes et montre la complexité du phénomène, un engrenage dont il est parfois difficile de prendre conscience.

L'établissement scolaire est investi dans l'amélioration du climat scolaire de manière générale. Un conseil de la vie collégienne a été mis en place. L'implication des élèves dans une démarche citoyenne, à travers la journée de l'élégance par exemple, est favorisée. Les parents sont associés à la vie de l'établissement et sensibilisés sur le harcèlement, à travers des cafés des parents, les portes ouvertes, des courriers aux familles. L'ensemble du personnel bénéficie d'une formation thématique et l'écoute des élèves, ainsi que leur état de santé font l'objet d'une attention particulière des adultes. L'intégration de chacun est également recherchée à travers des événements plus conviviaux et via un travail sur le vivre ensemble et le respect des différences. L'association E-Enfance intervient sur la question des dangers d'internet et des réseaux sociaux.



## Vidéo 4<sup>ème</sup>-3<sup>ème</sup> : collège Fromentin à La Rochelle - académie de Poitiers Titre : « Le collège Fromentin agit contre le harcèlement »

Ce sont les 28 élèves de l'atelier vidéo qui ont réalisé ce projet, la thématique « l'école du cinéma » abordée cette année ayant été associée à celle du harcèlement entre pairs. Le projet s'inscrit plus globalement dans une dynamique d'établissement, puisqu'il a été présenté dans le cadre du Comité d'éducation à la Santé et à la Citoyenneté. Il met en scène différentes situations de harcèlement d'un élève, qui se voit, isolé, brimé par ses camarades. Un adulte de l'établissement est vigilant cependant et c'est la mobilisation de l'ensemble du collège qui va répondre au mal-être de l'adolescent.

La démarche du collège inclut les parents, qui ont été sensibilisés à cette question, en partenariat avec un lycée voisin, ainsi que les directeurs des écoles intégrées au collège dans le cadre du réseau ECLORE. Tous les élèves et adultes du collège ont été sensibilisés sur cette problématique. Le harcèlement fait l'objet d'une réflexion en termes de conséquences, auprès des élèves, et de vigilance à avoir, auprès des professionnels. Un travail sur le règlement intérieur est également en cours, en lien avec les élèves délégués siégeant au conseil d'administration. La question de la qualité de vie au collège est envisagée, sous l'angle de l'intégration des élèves de 6ème et de l'animation de nombreux clubs.



Vidéo lycée : lycée des métiers Salvador Allende à Béthune - académie de Lille Titre : « Faites un geste contre le harcèlement »

La vidéo a été réalisée par les cinq élèves du club vidéo du lycée, qui ont travaillé à partir d'un acrostiche et de deux récits, mettant en avant le cercle vicieux de ce phénomène et les moyens de s'en sortir.

Le lycée s'engage dans une démarche globale d'amélioration du climat scolaire. Ainsi, le dispositif de la médiation par les pairs est développé au sein de l'établissement, et les élèves ont été sensibilisés à la question du harcèlement, via une journée dédiée et l'intervention d'une compagnie de théâtre. Les familles sont informées du travail mené dans l'établissement sur le harcèlement. Les plus jeunes enfants de la commune, scolarisés dans les écoles élémentaires, bénéficient du jeu de société créé par les lycéens en 2015 et financé par ce prix. L'ensemble de l'équipe éducative est sensibilisée sur le harcèlement par l'équipe mobile de sécurité, afin qu'un climat de bienveillance collective se développe. De nombreux clubs sont mis en place dans le lycée pour promouvoir le vivre ensemble, fédérer les élèves et améliorer la qualité de vie dans l'établissement. Le lycée projette désormais de réaliser un projet photo « tous pareils, tous différents » et de réaliser un livre contre le harcèlement. Une journée sera consacrée à la lutte contre le harcèlement dans l'établissement au mois de novembre 2016.



Vidéo prix spécial harcèlement sexiste et sexuel : collège Roger-Martin-du-Gard à Sancergues - académie d'Orléans-Tours

Titre: « Acro'citoyen »

La vidéo a été réalisée par 9 élèves, engagées dans le club acrosport de l'UNSS et dans le club slam. Les élèves en acrosport ont travaillé sur le harcèlement, le handicap et l'homophobie afin de créer des chorégraphies sur ces problématiques. Les élèves du club slam ont écrit les paroles accompagnant la chorégraphie. Cette vidéo était initialement destinée à la création d'un spectacle permettant de sensibiliser les élèves de 4ème sur le harcèlement dans le cadre d'une journée dédiée qui a eu lieu au début du mois de mars. Présenté en soirée aux familles, le spectacle a également permis de toucher l'ensemble de la communauté éducative et des élèves.

Le collège a sensibilisé tous les élèves de 6ème sur le harcèlement grâce à l'intervention de l'équipe mobile de sécurité. Les enseignants sont formés à la discipline positive, afin d'offrir un cadre de justice scolaire ferme et bienveillante. Un tutorat élèves/adultes se met en place et l'accueil des élèves de CM2, futurs élèves de 6ème fait l'objet d'une journée dédiée. De nombreux clubs sont mis en place sur la pause méridienne afin de développer l'esprit de coopération entre élèves. Le collège est enfin engagé dans un partenariat avec la maison de retraite, afin de favoriser les échanges intergénérationnels.

A l'avenir, l'établissement souhaiterait que les élèves à l'initiative de ce travail puissent intervenir dans d'autres lieux (écoles, CREPS, etc.).



## Coups de cœur académiques

Académie	Support	Etablissement	Commune
Aix-Marseille	Vidéo	École élémentaire Caromb	Caromb
Amiens	Vidéo	Collège Gérard Philipe	Soissons
Besançon	Vidéo	Collège Lou Blazer	Montbéliard
Bordeaux	Vidéo	LGT Saint-Exupéry	Parentis en Born
Caen	Vidéo	Collège Jacques Prévert	Coutances
Clermont- Ferrand	Affiche	Collège Blaise Pascal	Saint-Flour
Corse	Vidéo	Collège du Fium'Orbu	Prunelli di Fiumorbu
Créteil	Vidéo	Collège Lavoisier	Pantin
Dijon	Vidéo	collège Camille Claudel	Chevigny Saint Sauveur
Grenoble	Vidéo	École Saint Joseph	St Romain de Lerps
Guadeloupe	Affiche	LPO de Pointe Noire	Pointe Noire
Guyane	Vidéo	GS Bellony	Matoury
Lille	Vidéo	Collège du Brédenarde	Audruicq
Limoges	Affiche	CLG Jen Lurcat	Brive
Lyon	Affiche	Collège les 4 vents	L'Arbresle
Martinique	Affiche	Collège Roger Castendet	Fort-de-France
Montpellier	Vidéo	Lycée Jean-Baptiste Dumas	Alès
Nancy-Metz	Vidéo	LPR René Cassin	Metz
Nantes	Vidéo	Collège Jules Verne	Le Pouliguen
Nice	Vidéo	Institution Notre-Dame	Toulon

Orléans-tours	Vidéo	Collège A Sidoisne	Bonneval
Paris	Vidéo	École élémentaire Baudricourt	Paris
Poitiers	Vidéo	Collège Fromentin	La Rochelle
Reims	Affiche	Collége Jean Monnet	Epernay
Rennes	Vidéo	Collège de Perharidy	Roscoff
Réunion	Affiche	Collège Auguste Lacaussade	Salazie
Rouen	Vidéo	Collège Jean Jaurès	Evreux
Strasbourg	Vidéo	Collège Les Sources	Saverne
Toulouse	Vidéo	EEPU Pierre Fons - Ulis	Muret
Versailles	Vidéo	Collège Jean Jaurès	Clichy

## Composition du jury « Non au harcèlement ! »

André CANVEL	Délégué ministériel à la prévention et à la lutte contre les violences en milieu scolaire	
Edgard MATHIAS	Président de la MAE	
Philippe BENET	MAE	
Justine ATLAN	E-Enfance	
Caroline BARRAULT	CEMEA	
Sylvie TOUCHARD	FRANCAS	
Katell TISON-DEIMAT	OCCE	
Catherine JACQUET	Les Petits citoyens	
Dorian GRILLOT	élu CNVL	
Ali RABEH	DNVL	
Fabien PETIT	DGESCO A	
Stéphanie CHAULET-		
MAURO	DGESCO B	
Judith KLEIN	Mission prévention des discriminations et égalité fille-	
Sophie CHATONNAY	garçon DELCOM	
Emilie MACHEROWSKI	DELCOM	
Laurent BRISSET	Inspection générale	
Brigitte COMPAIN	FCPE	
Zihar ZAYET	PEEP	
Hervé JEAN	APEL	
Gilles DEMARQUET	APEL	
Clémence CHEVALIER	FOEVEN	

Isabelle GONNE	FOEVEN
Fatima AKKACHA	Ligue de l'enseignement
Ahez LEMEUR	Ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des
7 = = = 5 · ·	femmes
Stéphanie SEYDOUX	Ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des
	femmes
Céline HEIN	UNICEF France

#### Comment agir contre le harcèlement ?

La loi du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République précise que « la lutte contre toutes les formes de harcèlement sera une priorité pour chaque établissement d'enseignement scolaire ». Depuis cette date, le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a fortement amplifié la politique conduite sur le harcèlement entre pairs.

De très nombreux outils ont été créés, puis approfondis et rénovés, notamment à l'occasion de la journée de mobilisation du 5 novembre 2015 - guides, cahiers d'activité, vidéos et affiches adaptées à tous les âges, fiches conseils, plans de prévention types, protocoles de prise en charge des situations. Ils sont à la disposition des professionnels et des familles sur le site « Non au harcèlement », rénové également à l'occasion du 5 novembre.

Les actions réalisées dans les écoles et les EPLE ou par des partenaires sont valorisées, comme d'autres ressources, sur la page Facebook « Non au harcèlement à l'École ».

Pour être efficace, la politique conduite repose sur deux priorités : la mise en place de plans de prévention pérennes et systémiques et la prise en charge collective et individuelle des victimes, des auteurs et des témoins de harcèlement en lien avec les familles et d'autres institutions si besoin. Ces priorités se retrouvent dans les quatre axes de la politique publique : sensibiliser, prévenir, former et prendre en charge.

Pour aider à l'implantation de ces plans de prévention et à une meilleure connaissance des techniques de prise en charge et de résolution des situations de harcèlement, des centaines de formations ont été dispensées par les formateurs académiques, les partenaires et la mission ministérielle de prévention et de lutte contre les violences en milieu scolaire. Cette année, des parcours M@gistère de formation sur le harcèlement, à distance et en présentiel, ont été mis à disposition des équipes éducatives du premier et du second degré, afin de démultiplier l'offre de formation et de mettre à la disposition du plus grand nombre l'ensemble des outils nécessaires pour une prévention efficace. Le dispositif des « ambassadrices et ambassadeurs lycéens contre le harcèlement » se déploie également dans les académies.

Cette politique ambitieuse s'accompagne d'un réseau de prise en charge inédit. Depuis 2012, le numéro vert **Non au harcèlement**, **3020** qui est passé à 4 chiffres le 5 novembre dernier pour faciliter sa mémorisation, peut aider toute personne en prise à une situation de harcèlement. Les écoutants, après une analyse de la situation, transmettent au besoin et avec son accord, les coordonnées de l'appelant à celui des 200 référents « harcèlement » académiques et départementaux, qui sera en mesure d'accompagner la résolution de la situation, au plus près des familles et des établissements scolaires.

Le ministère est très investi pour améliorer les outils et les formations proposées, afin de rendre le dispositif encore plus performant au regard des formes émergeantes de harcèlement. A cet égard, la prochaine journée de mobilisation, prévue le 3 novembre 2016, sera notamment consacrée à la question du cyberharcèlement et des cyberviolences. La lutte contre le harcèlement demeure l'affaire de tous et nécessite un travail collecti, dans la confiance avec les familles et les partenaires de l'École ainsi que l'implication de toute la société.

Service de presse du ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche :

01 55 55 30 10 − spresse@education.gouv.fr

education.gouv.fr/espace-presse

twitter.EducationFrance

facebook.EducationFrance